

Lecture analytique n° 13 : le supplice de Jean Calas

Il semble que, que quand il s'agit d'un parricide et de livrer un père de famille au plus affreux supplice, le jugement devrait être unanime, parce que les preuves d'un crime si inouï devraient être d'une évidence sensible à tout le monde : le moindre doute dans un cas pareil doit suffire pour faire trembler un juge qui va signer un arrêt de mort. La faiblesse de **notre raison** et l'insuffisance de **nos lois** se font sentir tous les jours ; mais dans quelle occasion en découvre-t-on mieux la misère que quand la prépondérance d'une seule voix fait rouer un citoyen ? **Il fallait, dans Athènes, cinquante voix au delà de la moitié pour oser prononcer un jugement de mort.** Qu'en résulte-t-il ? Ce que nous savons très inutilement, que **les Grecs étaient plus sages et plus humains que nous.**

Il paraissait impossible que Jean Calas, **vieillard de soixante-huit ans**, **qui avait depuis longtemps les jambes enflées et faibles**, eut **seul** étranglé et pendu **un fils âgé de vingt-huit ans, qui était d'une force au-dessus de l'ordinaire** ; il fallait absolument qu'il eut été assisté dans cette exécution par sa femme, par son fils Pierre Calas, par Lavoisier, et par la servante. Ils ne s'étaient pas quittés un seul moment le soir de cette fatale aventure. **Mais** cette supposition était encore aussi **absurde** que l'autre : **car comment** une servante zélée catholique aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinaient un jeune homme élevé par elle pour le punir d'aimer la religion de cette servante ? **Comment** Lavoisier serait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler son ami dont il ignorait la conversion prétendue ? **Comment** une mère tendre aurait-elle mis les mains sur son fils ? **Comment** tous ensemble auraient-ils pu étrangler un jeune homme aussi robuste qu'eux tous, **sans** un combat long et violent, **sans** des cris affreux qui auraient appelé tout le voisinage, **sans** des coups réitérés, **sans** des meurtrissures, **sans** des habits déchirés.

Il était évident que, si le parricide avait pu être commis, tous les accusés étaient également coupables, parce qu'ils ne s'étaient pas quittés d'un moment ; **il était évident qu'ils ne l'étaient pas** ; **il était évident que** le père seul ne pouvait l'être ; et **cependant** l'arrêt condamna ce père seul à expirer sur la roue.

Le motif de l'arrêt était aussi **inconcevable** que tout le reste. Les juges qui étaient décidés pour le supplice de Jean Calas persuadèrent aux autres que **ce vieillard faible** ne pourrait résister aux tourments, et qu'il avouerait sous les coups des bourreaux son crime et celui de ses complices. Ils furent confondus, quand **ce vieillard**, en mourant sur la roue, prit Dieu à témoin de son innocence, et le conjura de pardonner à ses juges.

Voltaire, *Traité sur la tolérance* (1763), chapitre I.

● PRÉSENTATION ET SITUATION DU PASSAGE

Le véritable titre de cette œuvre est *Traité sur la Tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas*. Ce titre original montre que ce n'est pas un essai abstrait ; Voltaire s'engage dans le combat pour la tolérance à travers un exemple concret. En 1763, quand il écrit cet essai philosophique, Calas est déjà mort (1762) mais l'affaire n'est pas terminée.

Le livre en est un des éléments clés puisque c'est grâce à son action que Voltaire obtiendra la révision et une réhabilitation de Calas.

Ce texte est un extrait du chapitre I. Le livre commence par un récit rapide et clair du procès et de la mort de Calas qui s'en est suivie.

Le jury était composé de 13 juges : 6 étaient pour la condamnation et 7 plus réservés pour prolonger l'examen. Finalement, Jean Calas a été condamné à mort par 7 voix contre 6.

● PROBLÉMATIQUES

- ▶ Etudiez la construction de ce texte.
- ▶ En quoi ce texte est-il un plaidoyer en faveur de Jean Calas ?
- ▶ En quoi ce texte est-il un réquisitoire contre les juges ?
- ▶ Etudiez l'argumentation de Voltaire.
- ▶ Montrez que ce texte vise à la fois à convaincre et à persuader.

● AI-JE BIEN LU ?

1. A la fin du premier paragraphe, à quel autre pays et à quelle époque Voltaire fait-il référence ?
2. Dans le premier paragraphe, quelles expressions montrent que Voltaire n'évoque pas que l'affaire Calas, mais parle de parricides en général ?
3. a. Relevez les termes par lesquels l'auteur désigne Jean Calas.
b. Quelle répétition observez-vous ? Comment l'interprétez-vous ?
4. Quels arguments Voltaire utilise-t-il pour démontrer l'innocence de Jean Calas ?
5. En quoi la mort de Jean Calas, dans le dernier paragraphe, désavoue-t-elle complètement les juges qui estimaient qu'il était coupable ?

● DES AXES

- I. Voltaire prend la défense de Jean Calas et de sa famille.**
- II. Voltaire refait le procès.**
- III. Voltaire dénonce la justice.**

● LES NEUF IDÉES ESSENTIELLES

1. Voltaire se livre à une véritable enquête critique, rigoureuse, systématique pour répondre à la question : Jean Calas était-il criminel par fanatisme ou victime innocente du fanatisme ?
2. Ce texte est un plaidoyer pour la réhabilitation d'un innocent.
3. Ce texte est aussi indirectement un réquisitoire contre l'arbitraire d'un pouvoir judiciaire et politique, complice d'une religion fanatique.
4. A travers un cas particulier, Voltaire dénonce le fonctionnement même de la justice, l'incohérence d'une décision judiciaire.
5. Voltaire reconstitue la scène à la manière d'une enquête policière.
6. Voltaire fait appel à la raison et au bon sens du lecteur.
7. Voltaire n'intervient pas directement dans ce texte, qui se veut neutre, objectif.
8. Voltaire cherche à émouvoir le lecteur, à l'attendrir.
9. Le texte est rigoureusement construit : Voltaire procède par étapes.

LES PROCÉDÉS

Citations	Procédés	Interprétation
<p>Il semble que Il paraissait impossible que Il était évident que</p>	<p>Amorces des trois premiers paragraphes Tournures impersonnelles</p>	<p>Les trois premiers paragraphes commencent à peu près de la même façon, par une tournure impersonnelle. L'auteur s'efface, pour rappeler des évidences. Il expose les éléments du procès, sans prendre parti.</p> <p>On note une progression, dans le texte, puisque l'on passe de "il semble" à "il paraissait impossible", pour finir par "il était évident que". L'auteur commence donc par un constat prudent et finit par une affirmation forte.</p>
<p>Quatre paragraphes</p>	<p>La construction du texte L'organisation en paragraphes</p>	<p>1er § : Les principes généraux 2ème § : l'exposition des faits 3ème § : conclusion des faits (Jean Calas innocent) 4ème § : Conclusion tirée de l'examen des faits puis retour aux faits : l'attitude de Calas au moment du supplice (confirmation de son innocence et de l'erreur judiciaire)</p>
<p>un parricide un père de famille un juge qui va signer un arrêt de mort un citoyen</p>	<p>Article indéfini</p>	<p>Dans le premier paragraphe, Voltaire n'évoque pas seulement Calas, qui ne sera nommé qu'à partir du second paragraphe. Il évoque une généralité. D'où l'emploi de l'article indéfini "un".</p>
<p>le jugement <u>devrait</u> être unanime, parce que les preuves d'un crime si inouï <u>devraient</u> être d'une évidence sensible à tout le monde : le moindre doute dans un cas pareil <u>doit</u> suffire pour faire trembler un juge qui va signer un arrêt de mort</p>	<p>Répétition Conditionnel présentation Présent de vérité générale</p>	<p>Voltaire explique qu'une décision judiciaire pour les crimes les plus graves doit reposer sur l'évidence donc sur l'unanimité. La triple répétition du mot « devoir » exprime cette position de principe de la part de Voltaire. De plus, Voltaire la justifie en employant des termes qui expriment la démesure exceptionnelle du crime : « le plus affreux », « si inouï ».</p> <p>On note une progression, depuis l'affirmation "devrait" puis "devraient" et enfin "doit" : l'auteur passe du</p>

		conditionnel présent au présent de vérité générale.
<p>La faiblesse de notre raison et l'insuffisance de nos lois se font sentir tous les jours ; Ce que nous savons très inutilement</p>	Première personne du pluriel	<p>Voltaire, en tant que « justicier » (avocat), parle au nom de l'humanité.</p> <p>Voltaire ne fait aucun commentaire car les faits parlent d'eux-mêmes. Il n'utilise pas la première personne du singulier.</p>
<p>La faiblesse de notre raison et l'insuffisance de nos lois se font sentir tous les jours ; mais dans quelle occasion en découvre-t-on mieux la misère que quand la prépondérance d'une seule voix fait rouer un citoyen ? Qu'en résulte-t-il ? comment une servante zélée catholique aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinent un jeune homme élevé par elle pour le punir d'aimer la religion de cette servante ? Comment Lavaisse serait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler son ami dont il ignorait la conversion prétendue ? Comment une mère tendre aurait-elle mis les mains sur son fils ?</p>	Questions oratoires	<p>Voltaire interpelle le lecteur pour l'amener à réfléchir. Il se tient en retrait, n'intervient jamais directement à la première personne ("je").</p> <p>Il n'y a pas de réponses à la série de questions du second paragraphes, car celles-ci sont évidentes.</p>
<p>Il fallait, dans Athènes, cinquante voix au delà de la moitié pour oser prononcer un jugement de mort. les Grecs étaient plus sages et plus humains que nous.</p>	Imparfait Exemple Référence à l'antiquité grecque	<p>Nos pratiques institutionnelles sont très loin du modèle grec dont nous devrions nous inspirer, nous appuyer.</p> <p>La justice française est plus dure que celle de la Grèce Antique "plus sage et plus humaine".</p> <p>Le verbe "oser" montre la gravité de la</p>

		peine de mort et montre aussi que ceux qui la prononçaient dans la Grèce Antique la prononçait avec difficulté.
<p>vieillard de soixante-huit ans</p> <p>ce vieillard faible</p> <p>ce vieillard,</p>	Répétition du mot "vieillard"	<p>Le terme "vieillard" est utilisé trois fois dans l'extrait.</p> <p>Voltaire veut objectivement démontrer la faiblesse de Jean Calas et susciter la pitié du lecteur.</p>
<p>vieillard de soixante-huit ans, qui avait depuis longtemps les jambes enflées et faibles, eut seul étranglé et pendu un fils âgé de vingt-huit ans, qui était d'une force au-dessus de l'ordinaire</p>	Antithèse	Il y a un contraste physique entre le père et le fils, ce qui constitue un argument supplémentaire en faveur de Jean Calas.
<p>Jean Calas, vieillard de soixante-huit ans, qui avait depuis longtemps les jambes enflées et faibles, eut seul étranglé et pendu un fils âgé de vingt-huit ans, qui était d'une force au-dessus de l'ordinaire ;</p> <p>il fallait absolument qu'il eut été assisté dans cette exécution par sa femme, par son fils Pierre Calas, par Lavaisse, et par la servante.</p> <p>Ils ne s'étaient pas quittés un seul moment le soir de cette fatale aventure.</p> <p>comment une servante zélée catholique aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinassent un jeune homme élevé par elle pour</p>	Arguments	<p>Voltaire énonce les impossibilités du crime une à une ; elles sont de natures différentes.</p> <p>1) Impossibilités d'ordre physique, matérielle due à l'âge de J.Calas et à sa faiblesse physique « vieillard ».</p> <p>2) Absence de bruit et de marques.</p> <p>3) Une impossibilité d'ordre idéologique parce que la servante étant catholique ne pouvait pas « tuer » quelqu'un qui voulait se convertir à sa religion.</p> <p>4) D'ordre affectif : la mère n'aurait jamais pu le tuer. A cette époque, l'amour maternel est considéré comme une loi de la nature, encore plus inconcevable que le père.</p> <p>5) Impossibilité liée aux circonstances, avec notamment la venue de l'ami précisément à ce moment-là.</p> <p>6) D'ordre juridique : si tous les proches de la victime étaient coupables, ils auraient tous dû être condamnés à la</p>

<p>le punir d'aimer la religion de cette servante ?</p> <p>Comment Lavaisse serait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler son ami dont il ignorait la conversion prétendue ?</p> <p>Comment une mère tendre aurait-elle mis les mains sur son fils ?</p> <p>Comment tous ensemble auraient-ils pu étrangler un jeune homme aussi robuste qu'eux tous, sans un combat long et violent, sans des cris affreux qui auraient appelé tout le voisinage, sans des coups réitérés, sans des meurtrissures, sans des habits déchirés.</p> <p>si le parricide avait pu être commis, tous les accusés étaient également coupables, parce qu'ils ne s'étaient pas quittés d'un moment</p>		<p>même peine ; ce qui prouve l'incohérence de l'arrêt de Calas.</p>
<p>comment une servante zélée catholique aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinassent un jeune homme élevé par elle pour le punir d'aimer la religion de cette servante ? Comment Lavaisse serait-il venu exprès de Bordeaux pour étrangler son ami dont il ignorait la conversion prétendue ? Comment une mère tendre aurait-elle mis les mains sur son fils ? Comment tous ensemble</p>	<p>Anaphores</p>	<p>Si le ton du texte se veut neutre, objectif, l'auteur utilise des procédés d'insistance, afin :</p> <p>1°) de montrer son indignation</p> <p>2°) de persuader le lecteur de l'erreur judiciaire et de l'acharnement aveugle des juges.</p>

<p>auraient-ils pu étrangler un jeune homme aussi robuste qu'eux tous, sans un combat long et violent, sans des cris affreux qui auraient appelé tout le voisinage, sans des coups réitérés, sans des meurtrissures, sans des habits déchirés.</p> <p>Il était évident que, si le parricide avait pu être commis, tous les accusés étaient également coupables, parce qu'ils ne s'étaient pas quittés d'un moment ; il était évident qu'ils ne l'étaient pas ; il était évident que le père seul ne pouvait l'être</p>		
<p>Il était évident que, si le parricide avait pu être commis, tous les accusés étaient également coupables, parce qu'ils ne s'étaient pas quittés d'un moment ; il était évident qu'ils ne l'étaient pas ; il était évident que le père seul ne pouvait l'être ; et c e p e n d a n t l'arrêt condamna ce père seul à expirer sur la roue.</p>	<p>Syllogisme</p>	<p>Voltaire utilise un syllogisme, afin de montrer l'incohérence de la décision de justice.</p> <p>Le syllogisme est un raisonnement logique à deux propositions (également appelées prémisses) conduisant à une conclusion qu'Aristote a été le premier à formaliser. Par exemple, "<i>Tous les hommes sont mortels, or Socrate est un homme donc Socrate est mortel</i>" est un syllogisme ; les deux prémisses (dites « majeure » et « mineure ») sont des propositions données et supposées vraies. Le syllogisme permet de valider la véracité formelle de la conclusion.</p> <p>Voici le syllogisme de Voltaire :</p> <p>Si le parricide a été commis, tous les accusés sont coupables.</p> <p>Or, ils ne se sont pas quittés un seul moment.</p> <p>Donc, le père ne peut pas être le seul coupable.</p>

		Mais la justice a pris une décision illogique : seul le père est condamné.
<p>Mais cette supposition était encore aussi absurde que l'autre : car comment une servante zélée catholique aurait-elle pu souffrir que des huguenots assassinaient un jeune homme élevé par elle pour le punir d'aimer la religion de cette servante ?</p> <p>et cependant l'arrêt condamna ce père seul à expirer sur la roue.</p>	Connecteurs logiques	Le texte est rigoureusement construit, comme une démonstration, étapes par étapes. Voltaire expose les faits, les arguments de la partie adverse (les juges) et les démonte l'un après l'autre. Il montre l'incohérence de la décision de justice : Jean Calas est le seul à être condamné, alors que l'on estime que les membres de la famille et amis ont été complices...
<p>Ils furent confondus, quand ce vieillard, en mourant sur la roue, prit Dieu à témoin de son innocence, et le conjura de pardonner à ses juges.</p>	Conclusion Chute du texte	<p>La scène décrite dans le dernier paragraphe est édifiante, pathétique. Même sous la torture, Jean Callas n'avoue pas et pardonne à ses juges, prouvant ainsi son innocence et sa bonté d'âme.</p> <p>Voltaire retourne l'argument des juges. Ceux-ci prétendaient que le supplice serait une preuve supplémentaire de la culpabilité de Calas et que le vieillard avouerait son crime. Or, c'est le contraire qui s'est produit : non seulement, Calas n'a pas avoué son crime, mais en plus de cela il a pardonné ses juges. Cela constitue une preuve supplémentaire en faveur de Voltaire : s'il avait été aussi mauvais, il n'aurait jamais eu ce geste de pardon.</p>